

29 October 2007

APCAT (2007) 34

***ATELIER EUROPEEN ET MEDITERRANEEN***

**LA REDUCTION DES RISQUES A L'ECOLE  
"Construire des communautés scolaires plus  
sûres"**

Paphos (Chypre) 29 -30 octobre 2007

**RESUME DES PRESENTATIONS**





## **Session 1**

### **Renforcer la sécurité à l'école**

## Mieux appréhender les risques et préparer l'école aux accidents majeurs

Jean-Marie Schléret (France)

*Président, Observatoire National de la Sécurité des Etablissements Scolaires, France*  
[Jm.schleret@wanadoo.fr](mailto:Jm.schleret@wanadoo.fr)

C'est notamment à partir des tempêtes de 1999 que l'observatoire français de la sécurité a été amené à travailler d'une part la question des risques majeurs auxquels les établissements d'enseignement pouvaient se trouver confrontés et d'autre part la préparation de la communauté éducative à affronter des situations de crise imprévues ou imprévisibles. L'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001 avec ses graves répercussions dans le secteur scolaire et universitaire a permis de renforcer les efforts de sensibilisation notamment à travers la réalisation des plans particuliers de mise en sûreté qui s'imposent dorénavant à tous les établissements d'enseignement.

En dépit d'une très grande diversité, on peut relever des avancées déjà sensibles dans la prise de conscience des risques exceptionnels. Il convient d'une part d'amplifier l'effort et d'autre part de franchir un palier nouveau. Je veux parler de la nécessité de mieux inscrire les équipes éducatives, les élèves et étudiants, les parents, dans une dynamique de protection vis-à-vis de toutes une série de dangers potentiels présentant des caractéristiques bien plus sévères que par le passé.

### 1. les nouveaux horizons du risque

De la même manière que les grands incendies ont fait progresser en leur temps les règlements de sécurité, les derniers accidents majeurs qui ont concerné les établissements d'enseignement ont considérablement fait bouger les mentalités. Les tempêtes de 1999 qui ont causé des dégâts à près de 5500 établissements ont en particulier mis en évidence la nécessité de préparer des plans de protection qui n'avaient plus rien à voir avec la logique classique de l'évacuation incendie. Quand une prévision insuffisante ou trop tardive ne permet pas de fermer un établissement dans des conditions de sécurité suffisante intervient l'application d'un plan de protection pour faire face de la manière la moins mauvaise possible à la situation de catastrophe. Un tel événement laisse très peu de temps aux décisions à prendre.

Des situations de crise peuvent surgir à tous moments quand surviennent des tornades locales et subites susceptibles de provoquer des arrachages de toitures ou des effondrements de plafonds. Dans de tels moments, la communauté scolaire ne peut pas se contenter d'appliquer des règlements. Une préparation doit pouvoir se faire à intervalle régulier en prenant soin d'associer les parents d'élèves et de réduire ainsi les réactions de panique. Nombre d'appels pourraient ainsi être évités alors qu'ils encombrer inutilement des lignes qu'il convient de réserver aux urgences. Si le plan externe d'alerte est du ressort des autorités préfectorales et municipales, les chefs d'établissement réalisent mieux depuis quelques années que la gestion interne de la crise leur incombe.

L'explosion du 21 septembre 2001 à Toulouse a détruit entièrement plusieurs lycées et blessé de nombreux élèves et étudiants. L'anéantissement instantané de l'ensemble des réseaux de communication et l'isolement complet dans lequel les responsables ont dû faire face à une crise imprévue a considérablement marqué les esprits. Est apparu en particulier que la préparation théorique à la survenue de risques particuliers était insuffisante. Il faut un entraînement à faire face à des situations imprévisibles. S'impose donc aussi bien pour les élèves que les personnels une acquisition de réflexes de base permettant d'éviter les conduites désordonnées individuelles ou collectives, assurant la maîtrise des mouvements de panique en évitant tout autant la sur-réaction que la sous-réaction

Les programmes scolaires ont intégré depuis plusieurs années déjà la question des risques majeurs naturels ou technologiques. Mais cela ne suffit pas. Il faut sensibiliser la communauté scolaire au fait que tout établissement accueillant des enfants constitue un ensemble particulièrement exposé. Si la préparation à faire face aux risques internes (sécurité incendie et accidents divers...) a progressé, il n'en va pas de même pour les risques externes.

## **2 – Nouvelles visions et aptitudes à acquérir**

Pour ce qui est des responsables académiques, aussi bien que des directeurs d'école ou chefs d'établissements, au-delà de la capacité d'anticipation elle-même, la première des qualités requises pour gérer des crises concerne la compréhension de la situation. Il ne s'agira pas dans la plupart des cas d'appliquer des règles apprises, mais faire preuve de possibilités d'adaptation immédiate et d'improvisation sans céder à la panique.

Cela suppose une excellente connaissance des bâtiments et de leur environnement immédiat, mais également de leurs occupants, ainsi qu'une identification précise des moyens directement mobilisables. Dans les situations de crise, les responsables sont en effet dans l'impossibilité de s'en tenir aux schémas habituels et doivent prendre leurs distances par rapport à des réponses valables en fonctionnement normal.

Si toutes les phases de réaction ou d'intervention ne sont pas de la responsabilité première des autorités académiques ou des chefs d'établissements, il importe pourtant qu'ils saisissent bien les mécanismes de mobilisation et d'intervention pour ne pas les freiner. Il faut aussi qu'ils sachent coordonner les ressources dont ils disposent en interne. C'est ainsi que les différents temps d'intervention doivent être parfaitement cernés. Depuis les premiers secours et la prise en charge sanitaire des victimes par les sapeurs pompiers et le SAMU, à l'articulation avec la sécurité publique sous l'autorité du préfet, en passant par les mesures de mise à l'abri. Reste aussi l'importante question de l'information et de la communication dès les premières minutes de la crise.

Très concrètement, quand un établissement scolaire se trouve instantanément confronté à une situation dramatique, des consignes préalablement expérimentées pour ce qui est de l'appel des secours, de la première prise en charge des blessés, les regroupements dans des secteurs à moindre risque sont indispensables. L'encadrement des élèves joue alors un rôle déterminant pour les protéger à la fois de chutes de matériaux ou d'intoxications tout en parvenant à réduire leur angoisse.

C'est en cela que la réalisation des plans particuliers de mise en sûreté est une démarche indispensable pour que l'on puisse faire face à une situation même totalement imprévue. Ils permettent d'appliquer les premières mesures garantes de moindre risque en attendant l'arrivée des secours.

Face aux situations de crise, il importe de savoir traiter les événements avec réactivité et cohérence. Est essentielle la faculté de travailler en réseau, à haute vitesse, avec de nombreux acteurs au rang desquels les médias eux-mêmes, sur des situations graves et à évolution rapide. La meilleure préparation pour faire face aux situations de crise consiste à éviter de longs exposés théoriques et de se plonger directement dans un travail collectif à partir d'expériences vécues avec analyse de cas de réussites et d'échecs ainsi que de simulations de situations imaginées concrètement. Il s'agit de repérer le plus vite possible les pathologies qui s'emparent d'un groupe, de concevoir des schémas d'organisation pertinents, de définir les postures essentielles, de se préparer à des attitudes adaptées.

Pour conclure, il faut insister sur la nécessaire combinaison des formations théoriques avec la préparation particulière de chaque établissement, associant enseignants, élèves et parents. Une bonne préparation, pour être efficace doit se vérifier dans des exercices réguliers d'entraînement. De la sorte se met en pratique une culture vivante de la sécurité dans une démarche plus globale d'éducation à la responsabilité.

## Vers des constructions scolaires plus résilientes : enseignements tirés et stratégies de réduction des risques sismiques

**Zoran MILUTINOVIC**  
(Ex-République yougoslave de Macédoine)

*Directeur du Centre européen sur la vulnérabilité des systèmes et des réseaux industriels  
Président, Unité sur les risques, la gestion des catastrophes et la planification stratégique  
Institut de sismologie et d'ingénierie sismique  
Université "Ss. Cyril and Methodius", Skopje  
[zoran@pluto.iziis.ukim.edu.mk](mailto:zoran@pluto.iziis.ukim.edu.mk)*

Les Etats membres parties à l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)<sup>1</sup> se situent, sans exception, dans des régions à risque et sont donc exposés à des catastrophes principalement naturelles (tremblements de terre, inondations, incendies sauvages, glissements de terrain, avalanches et autres risques ayant une importance socioéconomique moindre) mais aussi provoquées par l'homme. Certains désastres sont localisés et saisonniers (incendies sauvages, inondations, glissements de terrain, avalanches), alors que d'autres sont accidentels et étendus (tremblements de terre). Les données empiriques recueillies à la suite des catastrophes passées indiquent que les conséquences des tremblements de terre, même s'ils sont rares, exprimées en termes de dommages physiques et fonctionnels et de pertes humaines, sont souvent beaucoup plus importantes que celles des autres catastrophes, considérées séparément, et parfois dans leur ensemble.

Par rapport au nombre de constructions qui constituent le parc immobilier national, le nombre d'établissements scolaires, qui occupent une place centrale dans la vie quotidienne, est limité. Ces bâtiments ont un taux d'occupation élevé et accueillent des enfants, qui constituent le groupe de personnes le plus vulnérable. En fonction de l'âge de la population, ces bâtiments accueillent au total entre 12 et 20 % de la population<sup>2</sup>, en majorité les plus jeunes dont dépend l'avenir de la communauté.

Il est rare que les rapports sur les catastrophes majeures ne mentionnent pas de dégâts subis par des infrastructures publiques, comme les écoles et les hôpitaux. D'après les données sur les tremblements de terre recueillies sur les dix dernières années, une partie des bâtiments a connu des dégâts importants, mais les autres n'ont pas menacé la sécurité humaine. On déplore que les bâtiments endommagés à la suite des tremblements de terre aient été en majorité des établissements publics, et plus particulièrement des écoles, des dortoirs et parfois des centres de soins de santé.

La Macédoine n'a pas été, et n'est pas, une exception en la matière. En raison de la typologie toujours défavorable des établissements scolaires en Macédoine, le risque est élevé qu'une catastrophe entraîne des dommages physiques et des pertes humaines importantes. Même les tremblements de terre d'intensité faible ou modérée peuvent provoquer de l'agitation et de la panique parmi le personnel enseignant et les élèves, et entraîner une évacuation incontrôlée et inutile des bâtiments, susceptible de causer à son tour des blessures.

La situation actuelle, notamment l'exposition et la vulnérabilité des établissements publics aux risques de catastrophes, résulte de processus de planification qui ont par le passé

---

<sup>1</sup> Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Espagne, France, Géorgie, Grèce, Liban, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldova, Monaco, Maroc, Portugal, Roumanie, Russie, Saint Marin, Turquie, Ukraine.

<sup>2</sup> La Macédoine possède 1 292 établissements scolaires (école maternelle, enseignement primaire et secondaire) qui accueillent environ 344 393 élèves et 17 849 employés. La population totale des établissements scolaires représente 17,81 % de la population totale estimée à 2 033 964 habitants (recensement de 1991).

rarement pris en compte les risques naturels, que ce soit directement ou indirectement. Les élèves sont particulièrement exposés aux risques sismiques et l'état actuel de fonctionnement des écoles macédoniennes peut aggraver davantage la situation. Actuellement, la Macédoine est contrainte, en raison de la perte de vigueur de son économie, de privilégier la préparation de la communauté scolaire aux situations d'urgence extérieures, et le développement d'une culture de prévention des risques, puisqu'elle ne peut pas se doter actuellement, pour des raisons financières, de dispositifs techniques coûteux de prévention et de réduction des risques.

La présentation portera essentiellement sur les stratégies et les politiques envisagées, les aspects structurels des tremblements de terre par rapport aux dommages causés aux établissements et aux infrastructures scolaires, ainsi que sur l'expérience vécue par la Macédoine qui a fait face à de tels problèmes à la suite du tremblement de terre de Skopje en 1963 : ce séisme avait provoqué des dégâts considérables et détruit des établissements scolaires, entravant le fonctionnement de l'ensemble du système éducatif pendant plusieurs mois.

## **Le projet d'éducation à la responsabilité : aspects réglementaires et Socle commun de connaissances et de compétences**

**Chantal DAUPHIN** (France)

*Chargée de mission Education, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Paris*

[chantal.dauphin@interieur.gouv.fr](mailto:chantal.dauphin@interieur.gouv.fr)

La sécurité civile procède d'une démarche globale de protection générale des populations: de la prévention des risques à l'organisation des secours jusqu'au retour à la vie normale après la catastrophe.

La sécurité civile repose aussi sur la vocation et le dévouement des populations. La sécurité civile est donc l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement. L'objectif est de pouvoir compter sur le comportement de citoyens informés et responsables.

L'éducation de la jeunesse vise à remplir cette mission dans le cadre d'une préparation adaptée aux situations de crise et au développement de l'éducation à la responsabilité.

La réglementation

Le législateur a mis en place une obligation à travers un article de loi. L'action de sensibilisation des jeunes scolarisés trouve son fondement dans l'article 5 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 inscrit dans le Code de l'éducation: « Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours. ».

Un décret et une circulaire ont précisé les conditions et les modalités de mise en œuvre en milieu scolaire. En effet, à partir de situations d'apprentissage ancrées dans la vie quotidienne des élèves, des réalités locales par bassins de risques, cette éducation à la responsabilité vise à leur permettre de développer des analyses lucides, des attitudes prudentes, des comportements responsables et des démarches solidaires. Ainsi, ils pourront adopter, face aux divers risques, des conduites autonomes et adaptées, qu'elles soient prévoyantes ou réactives.

Un Comité de pilotage national a été installé officiellement le 12 décembre 2006 en présence du Ministre de l'Education nationale, d'un représentant du Ministère de la Santé et du Directeur de la Défense et de la Sécurité Civiles.

Dans chaque académie, un dispositif de pilotage, mis en place par les recteurs en lien étroit avec les préfets de départements de l'académie, s'attachera à favoriser les synergies nécessaires à la mise en œuvre du projet global.

Cette mise en oeuvre ne peut qu'être progressive compte tenu de l'importance du nombre d'élèves à toucher, 12 millions sur 63 millions d'habitants, et du nombre d'enseignants à former.

Le projet éducatif et le Socle commun de compétences et de connaissances

Cette éducation à la responsabilité s'inscrit dans une approche globale et systémique, à la croisée des disciplines et dans le cadre de projets d'écoles ou d'établissements.

En effet, les Etablissements en Démarche de Développement Durable ou « E3D » permettent une gestion responsable avec la mise en place d'actions comme le PPMS, s'accompagnant d'une réflexion sur le bâti, sur les enseignements où la part du local et du territoire permet à l'élève de comprendre, et d'agir, en partenariat avec les acteurs de

terrain. Menée à plusieurs disciplines, cette démarche forme à l'exercice local de la citoyenneté ; la proximité favorisant l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes.

Par ailleurs, « la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. ».

Le socle est pensé en terme de compétences constituées de connaissances à acquérir, sous tendues par des capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées et d'attitudes à développer et qui resteront tout au long de la vie.

Les compétences donneront lieu à des évaluations nationales à l'école (CE1, CM2) et au collège en 3ème.

En intégrant l'éducation à la prévention des risques au Socle Commun, l'élève, à la fin de sa scolarité obligatoire, aura acquis les connaissances, capacités et attitudes lui permettant de comprendre, de réagir de façon adaptée dans le domaine de la prévention et de la sécurité aux différents types de risques, risques majeurs naturels et technologiques, risques domestiques, risques sanitaires.

Il a été recherché dans les programmes de l'école, du collège et du lycée, les connaissances, capacités et attitudes enseignées pour les trois catégories de risques envisagés

Lors de l'exposé, il sera proposé de prendre l'exemple de l'éducation à la prévention du risque sismique.

### **Conclusion**

Le défi pour la France consiste en un pilotage pour une mise en pratique sur le terrain avec les élèves comprenant une approche globale de la connaissance des risques, sur l'organisation de la sécurité civile et sur les conduites à tenir, qui permettra de pouvoir compter sur des citoyens informés et responsables, afin que la sécurité civile soit effectivement l'affaire de tous.

## « Modèle de plan interne d'urgence pour les établissements scolaires »

**Pascale LHOEST** (Belgique)

*Conseillère en prévention, Direction du SIPPT, Ministère de la Communauté  
française*

[Pascale.lhoest@cfwb.be](mailto:Pascale.lhoest@cfwb.be)

Site Internet : <http://www.espace.cfwb.be/sippt>

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents et des catastrophes dont l'origine est interne ou externe à l'établissement.

Ces situations peuvent causer de très graves dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement. Par leur gravité et/ou leur étendue, elles provoquent une situation de crise et l'organisation des secours peut demander une très importante mobilisation de personnes et de services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Il est donc nécessaire que les chefs d'établissement assistés de leur équipe connaissent les mesures à mettre en place afin d'assurer la sécurité et protéger la santé du personnel et des élèves. Les responsables des écoles et leur équipe doivent donc être préparés afin de pouvoir gérer les situations d'urgence de manière appropriée et rapide.

Par conséquent, chaque établissement doit rédiger son propre **plan interne d'urgence**. Ce plan est donc un document interne visant à limiter les conséquences néfastes d'une situation d'urgence par la mise au point de mesures matérielles et organisationnelles d'urgence adaptées au bâtiment.

Le plan interne d'urgence doit permettre notamment de répondre aux questions suivantes :

1. Quand déclencher le plan en interne ?
2. Comment déclencher le plan en interne ?
3. Quelles sont les consignes à appliquer ?
4. Où et comment mettre le personnel et les élèves en sécurité ?
5. Comment gérer la communication avec l'extérieur ?
6. Quels sont les documents indispensables ?
7. Quand l'alerte est-elle terminée ?

Un modèle de plan interne d'urgence a été élaboré. Il répond aux questions ci-avant et reprend les consignes de sécurité en cas d'incendie mais aussi les recommandations spécifiques en cas de toute autre situation d'urgence.

Les consignes spécifiques actuellement disponibles sont les suivantes :

- Fiche 1 : Consignes en cas d'incendie
- Fiche 2 : Recommandations en cas d'alerte SEVESO
- Fiche 3 : Recommandations en cas d'alerte à la bombe
- Fiche 4 : Recommandations en cas de menaces biologiques ou chimiques

- Fiche 5 : Recommandations en cas de déversement accidentel de substances dangereuses à l'intérieur du bâtiment
- Fiche 6 : Recommandations en cas d'inondation
- Fiche 7 : Recommandations en cas de tempête
- Fiche 8 : Recommandations en cas d'accident de transport de matières dangereuses
- Fiche 9 : Recommandations en cas de secousses sismiques
- Fiche 10 : Recommandations en cas de fuite de gaz à l'intérieur du bâtiment
- Fiche 11 : Recommandations en cas d'accident corporel, malaise
- Fiche 12 : Recommandations en cas de fuite de chlore en piscine
- Fiche 13 : Recommandations en cas d'intoxication alimentaire
- Fiche 14 : Recommandations en cas de pandémie de grippe
- Consignes en cas d'accident nucléaire (plan interne d'urgence nucléaire)

## **Session 2**

### **Construire une culture du risque**

## La Protection Civile à l'école

**Stephane DAVIN (ICDO)**

*Responsable du département de l'information et de la documentation, Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC), Genève*

[icdo@icdo.org](mailto:icdo@icdo.org) - [stephane\\_davin@hotmail.com](mailto:stephane_davin@hotmail.com)

Face à l'accroissement du nombre et des victimes de catastrophe dans le monde, il est plus que jamais nécessaire de penser en termes de prévention et de préparation face aux situations d'urgence.

Dans la plupart des pays, des programmes d'information et d'éducation de la population en vue de prévenir et de se préparer aux accidents et aux catastrophes sont régulièrement mis en œuvre, à l'initiative des gouvernements mais aussi des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Les différentes actions qui sont menées dans ce domaine ont démontré partout dans le monde leur efficacité : il est aujourd'hui reconnu et prouvé que l'information et la formation sont les deux plus efficaces moyens de réduire le nombre des accidents et de limiter les conséquences des catastrophes. Il est également reconnu que plus tôt sont inculqués les principes de base en matière d'auto protection et de responsabilisation face aux dangers et catastrophes, plus positifs en sont les résultats. Les jeunes, enfants et adolescents, représentent la cible privilégiée des campagnes d'information et de formation en ce domaine.

C'est pourquoi, l'OIPC se félicite du thème de campagne choisi par l'ISDR pour les années 2006-2007 centré sur « la réduction des risques de catastrophe commence à l'école », et a décidé également de promouvoir ce thème en mettant l'accent sur « la Protection civile à l'école » à l'occasion de la Journée Mondiale de la Protection Civile 2006.

En effet, les services de protection civile en tant qu'organisme public chargé, sur l'ensemble du territoire, de la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement ont tout naturellement une place importante à jouer en la matière et l'OIPC, qui plaide depuis de nombreuses années, en faveur des mesures de prévention et de préparation face aux catastrophes, entend apporter tout l'appui nécessaire aux structures de protection civile de ses Etats membres afin de les aider à organiser dans les établissements scolaires des actions en faveur de la prévention des risques.

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Protection Civile 2006, l'OIPC a conçu et produit plusieurs instruments de formation et d'information à l'attention des enfants en matière de prévention des catastrophes.

Cette Journée Mondiale a été célébrée par l'ensemble des Etats membres de l'OIPC et a permis de confronter les différentes expériences menées en milieu scolaire, par les services nationaux de protection civile, en faveur de la prévention des catastrophes.

## **La protection civile à l'école à Chypre**

**Yiannis KASOULIDES, Christos ANDONIADES** (Chypre)  
*Responsables Santé & Sécurité, Ministère de l'Éducation et de la Culture, Nicosie*  
*Health & Safety Officers, Ministry of Education and Culture, Nicosia*  
[health\\_safety@moec.gov.cy](mailto:health_safety@moec.gov.cy)

## **Education à la prévention et formation à la réduction des risques de catastrophes à l'école : l'expérience algérienne**

**Djillali BENOUAR** (Algérie)

*USTHB, Faculté de l'ingénierie civile, Alger 16111, Algérie*

[dbenouar@yahoo.com](mailto:dbenouar@yahoo.com)

En Algérie, la majorité des écoles sont des bâtiments de maçonnerie en béton armé, dont la plupart ont été construits il y a longtemps sans appliquer aucune mesure antisismique ; ils sont par conséquent très sensibles aux pressions exercées lors des tremblements de terre, et représentent une menace sérieuse pour les élèves. Plus de 103 établissements scolaires sont classés comme étant détruits et environ 753 autres ont subi d'énormes dégâts à la suite du tremblement de terre de Boumerdes le 21 mai 2003. En outre, les écoles et les établissements d'enseignement ont été fermés dans la province de Boumerdes, dans la partie est d'Alger et dans les villes et villages à l'ouest de la province de Tizi-Ouzou. L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), la plus grande université du pays, qui se situe dans le quartier de Bab-Ezzouar à l'est d'Alger, a également été provisoirement fermée pour des raisons de sécurité, afin que l'on puisse évaluer les dégâts et effectuer des réparations.

L'ampleur des dégâts dans les écoles peut être mieux comprise si l'on considère la période à laquelle ces établissements ont été construits. Les écoles algériennes peuvent être classées en trois catégories : (1) la première se caractérise par une détérioration avancée due au vieillissement et au manque d'entretien ; elle a été construite sous la colonisation (1830-1962) et représente environ 30 % du nombre total d'établissements scolaires ; (2) la deuxième catégorie (1962-1981), qui a été construite après l'indépendance, sous la contrainte d'une démographie galopante et de la démocratisation de l'éducation, a été conçue et construite sans tenir compte des risques sismiques (l'Algérie a adopté son premier code de construction parasismique en 1981) ; et (3) la troisième catégorie a été construite après 1983, conformément au code susmentionné, sous contrôle technique. Les dégâts considérables subis par certaines écoles lors des derniers tremblements de terre<sup>3</sup> seront également présentés.

Un programme complet d'éducation à la prévention est mis en œuvre dans les écoles du nord de l'Algérie depuis septembre 2003. Le présent document examine le contenu et la méthode de ce programme, en termes de formation dispensée aux enfants et aux enseignants. Les écoliers représentent en Algérie plus d'un quart de la population totale, et constituent le groupe le plus vulnérable de la société civile. Ils possèdent une grande capacité d'apprentissage et sont en mesure d'appliquer leurs connaissances dans leur cadre de vie local.

Le ministère de l'Education, le Croissant rouge algérien, la Protection civile et l'UNICEF coopèrent pour former les écoliers et les enseignants du nord de l'Algérie qui sont les plus menacés par les tremblements de terre. A la suite du séisme de Boumerdes en 2003, plusieurs mesures ont été mises en œuvre : le code de construction parasismique pour les établissements scolaires a été perfectionné, la question de la réduction des risques de catastrophes a été incluse dans les programmes scolaires, et des formations aux mesures à prendre avant, pendant et après la catastrophe sont organisées. Le présent travail de recherche tentera de présenter l'expérience algérienne dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes à l'école.

---

<sup>3</sup> El Asnam en 1980, Chenoua en 1989, Beni Chougrane en 1994, Ain Temouchent en 1996 et Boumerdes en 2003.

## La prévention des risques dans les établissements scolaires, Principauté de Monaco

**Jacqueline DORATO** (Monaco)

*Conseillère pédagogique, Direction de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sport*

[jdorato@monaco.mc](mailto:jdorato@monaco.mc)

**Tony VARO** (Monaco)

*Commandant, Corps des sapeurs-pompiers de Monaco*

[tvaro@gouv.mc](mailto:tvaro@gouv.mc)

Le Gouvernement princier a engagé une politique rigoureuse dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens en s'attachant notamment à la prévention des risques.

Ainsi, la Principauté de Monaco, membre de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs du Conseil de l'Europe, participe à différents programmes de cet accord et principalement au programme FORM-OSE.

Depuis 1996, la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports en collaboration étroite avec le Corps des sapeurs-pompiers de Monaco participe à cette information de la population à travers des actions de sensibilisation des élèves qui seront « les adultes de demain » avec en particulier des formations pour le personnel des établissements scolaires. Il s'agit de sensibiliser les 6000 enfants et adolescents scolarisés à Monaco à une culture sécuritaire, de préparer les établissements scolaires à faire face aux situations d'urgence et d'informer les parents par l'intermédiaire des enfants.

**La sensibilisation des jeunes à une culture sécuritaire** s'effectue à travers les programmes scolaires (notion de sécurité et apprentissages des gestes de premier secours) et par la formation du personnel enseignant et non enseignant (incendie, risques de la vie courante, risques majeurs, gestion de crise).

Les établissements se préparent à la **gestion de situations d'urgence** par l'élaboration de plans d'organisation interne et des exercices réguliers (incendie, confinement, séisme). Toutes les années, une **commission technique** visite chaque établissement. Cette commission émet des recommandations quant aux travaux éventuels à faire concernant la sécurité.

En outre, la préoccupation de l'aléa sismique a conduit, dès 1966, la Principauté à prendre en compte ce risque majeur dans des textes législatifs en imposant pour toute construction **le respect de règles parasismiques**.

Par ailleurs, les médias (presse locale, canal local de télévision) publient ponctuellement et régulièrement des articles ou des reportages sur le risque majeur en Principauté et rappellent **les consignes de sécurité adaptées**.

Enfin, la Principauté s'est dotée d'un **Observatoire de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur**. Placé sous l'autorité du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, cette organisation rassemble les services de l'Etat qui ont compétence dans les établissements scolaires. Il est chargé notamment :

- d'établir un plan de mise en sécurité;
- d'effectuer un diagnostic du niveau de sécurité par établissement;
- de valider les Plans Particuliers de Mise en Sécurité;
- d'apporter des solutions techniques aux services de l'Etat concernés pour améliorer le niveau de sécurité des bâtiments scolaires existants ou à construire;
- de contribuer à l'évolution de la réglementation.

## **Prévention des catastrophes naturelles et des accidents au sein du système d'enseignement secondaire et supérieur dans la République de Bulgarie**

**Gloria STOYANOVA, Gergina SUTINSKA**

*Coopération internationale, OTAN - UE,*

*Ministère chargé de la politique de prévention des catastrophes et des accidents, Sofia*

*International cooperation, NATO and EU Dept.,*

*Ministry of State Policy for Disasters and Accidents, Sofia*

[g.stoyanova@mdpba.government.bg](mailto:g.stoyanova@mdpba.government.bg)- [g.sutinska@mdpba.government.bg](mailto:g.sutinska@mdpba.government.bg)

On constate, lors des catastrophes naturelles les plus fréquentes – dont les caractéristiques habituelles se sont amplifiées en termes de zone, d'ampleur, d'origine et de régularité, que la population n'est manifestement pas préparée à se protéger. Les pertes humaines sont principalement dues à des crises de panique et à l'ignorance des règles de conduite à suivre en cas d'urgence.

La formation à la protection contre les catastrophes et la préparation pratique sont désormais une priorité politique dans la République de Bulgarie. Un ministère chargé de la politique de prévention des catastrophes et des accidents a été créé en 2005, et une Loi de protection contre les catastrophes a été adoptée en 2006 ; celle-ci régleme la mise en place d'un centre national spécialisé de formation et de préparation, qui vise principalement à former différents groupes de personnes.

Plusieurs groupes cibles sont formés dans le cadre de projets conjoints élaborés avec, entre autres, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Royaume des Pays-Bas – gouverneurs de régions, maires, administrations régionales et municipales, sauveteurs des Unités de sauvetage d'urgence, experts de l'Inspection régionale du Ministère de l'Education et des Sciences.

Le ministère chargé de la politique de prévention des catastrophes et des accidents vise à améliorer la qualité de l'enseignement dans ce domaine. Depuis le début de 2007, il travaille sur un projet intitulé « Prévention des catastrophes naturelles et des accidents au sein du système d'enseignement secondaire et supérieur dans la République de Bulgarie », en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le ministère de l'Education et des Sciences. Ce projet a pour but principal d'élaborer des méthodes interactives pour la formation des enseignants à la protection contre les catastrophes, et de former les experts des inspections régionales du ministère de l'Education et des Sciences qui transmettront par la suite leur expérience aux tuteurs. Le ministère envisage de collaborer avec les recteurs d'université en vue de former à la nouvelle méthodologie les étudiants du secteur de l'enseignement.

De nouvelles formations extrascolaires et périscolaires sont mises en œuvre, et les formats traditionnels, comme l'exposition « Mission Rescuer » et l'atelier pour les lauréats du concours scolaire sur la « Protection en cas de catastrophes et d'accidents », sont enrichis et développés. La rubrique des enfants sur le site Web du ministère, qui propose de se former en jouant, va être mise en ligne.

Le ministère chargé de la politique de prévention des catastrophes et des accidents a défini une nouvelle stratégie de coopération avec les établissements d'enseignement secondaire, conformément à la Loi relative à la protection contre les catastrophes et aux normes et critères européens relatifs à la formation dans ce domaine.

Tous ces objectifs résultent de la volonté du ministère de préparer efficacement la population de la République de Bulgarie aux risques de catastrophes afin qu'elle adopte la bonne attitude en cas d'urgence.

**Education à la sécurité en faveur du développement durable local**

**Armando MAURO** (Italy)

*Centre Universitaire Européen pour les Biens Culturels, Ravello*

*European University for the Cultural Heritage, Ravello*

[univeur@tiscali.it](mailto:univeur@tiscali.it) - [armauro2002@libero.it](mailto:armauro2002@libero.it)

## **Session 3**

**Sensibiliser à l'aide de nouveaux outils**

**« Nouvelles techniques audiovisuelles destinées aux enfants »,****Justin SHARPE (Royaume-Uni)***Doctorant : Centre de prévention des catastrophes, Université de Northumbria**Enseignement : Beal High School*[jesharpe@mac.com](mailto:jesharpe@mac.com)

Divers projets de sensibilisation ont été mis en œuvre dans les régions du monde considérées comme étant exposées aux risques de catastrophes naturelles, mais il est à déplorer que les touristes qui visitent ces pays ne sachent pas comment réagir face à un tremblement de terre ou une tornade par exemple. Le présent exposé porte sur un projet qui a été réalisé avec des écoliers britanniques en vue de mieux préparer les enfants et les jeunes aux risques de catastrophes. Ces derniers sont par la même occasion devenus les porte-parole de la réduction des risques de catastrophes en produisant leurs propres films d'information.

Ce projet en cours repose sur l'utilisation de nouvelles techniques audiovisuelles pour *associer* les enfants et les jeunes à l'éducation à la réduction des risques de catastrophes, à la fois *par* et *pour* la jeunesse. Cette approche montre que les enfants et les jeunes sont d'importants *agents du changement* en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes, non seulement parce qu'ils sont ouverts aux nouvelles idées et aux nouveaux concepts, mais aussi parce qu'ils en parlent souvent avec leurs parents. Les « conversations d'apprentissage » à la maison ont également des conséquences positives sur le « comportement de protection » de la famille et de l'ensemble de la communauté.

## Risques technologiques, concept et structure d'un site Web aux cibles multiples

**Victor Poyarkov,**

*European Centre of Technological Safety, Kyiv, Ukraine*  
*Centre européen pour la sécurité technologique, Kiev, Ukraine*  
[poyarkov@i.kiev.ua](mailto:poyarkov@i.kiev.ua)

La technologie moderne offre à la population de nombreux avantages (électricité, nourriture, loisirs, confort), mais crée des risques supplémentaires dus à l'utilisation de matières et de techniques dangereuses, comme les substances radioactives ou toxiques, la haute tension ou la haute pression.

Les substances dangereuses sont présentes partout dans le monde, principalement dans les infrastructures industrielles, et sont transportées par route, fer et mer. Les accidents provoqués par le rejet de ces substances, notamment des incendies, des explosions et des fuites, peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. L'exposition à des substances dangereuses peut entraîner des blessures, voire la mort. L'accident chimique de Bhopal en 1984<sup>4</sup> et l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986<sup>5</sup> ont prouvé l'existence de risques élevés dus aux substances dangereuses qui ont été dégagées.

L'exposition aux substances dangereuses peut être directe (contact avec la peau et les yeux, inhalation ou ingestion) et indirecte (radiations des matières radioactives).

Seule la connaissance des sources et de la nature du risque technologique permettra de renforcer la sécurité. Cela concerne en priorité :

- les concepteurs industriels et de transport
- les opérateurs, les inspecteurs et les directeurs
- les professeurs d'université et les étudiants
- les services d'urgences, les médecins et les médias de masse
- le grand public et les enfants

Tous ces groupes cibles ont une perception différente de la question et les informations doivent donc être présentées de manière adaptée. Le site Web « **Technological Hazard** » (risques technologiques) est l'outil le plus adapté à la diffusion de ces informations aux différents groupes cibles, car il propose plusieurs niveaux de connaissances spécifiques selon les utilisateurs.

**Structure du site Web.** Le site Web se décompose en deux parties, l'une sur les risques, l'autre sur les différents niveaux de perception.

La première partie sur les risques comprend deux volets, qui correspondent aux deux principaux types de substances dangereuses :

- risques chimiques toxiques
- risques de radiation

---

<sup>4</sup> <http://www.bhopal.com>

<sup>5</sup> <http://www.tesec-int.org/Chernobyl.htm>

Ces deux volets auront la structure suivante :

*Risques chimiques toxiques* - classification, nature du risque, conséquences pour la santé, sources de risque chimique, détection chimique, mesures de protection, réglementation, base juridique.

*Risques de radiation* - nature de la radioactivité, types de radiation, interaction radiation - matière, sources de la radiation, radiation naturelle et artificielle, détection de la radiation, conséquences de la radiation pour la santé, réglementation, base juridique.

La deuxième partie présente les différents niveaux de perception qui correspondent aux trois principaux groupes cibles :

- grand public, enfants
- enseignement supérieur
- professionnels

Ce site Web pourrait permettre d'harmoniser à l'échelle européenne l'éducation aux risques technologiques dans les écoles, les universités et les centres de formation professionnelle.

## Teachers using Internet: the BESAFENET project

**Marinos PAPADOPOULOS** (Cyprus)

*Protection Civiel Paphos*

[mpapadopoulos@cd.moi.gov.cy](mailto:mpapadopoulos@cd.moi.gov.cy)

**Olivier MAQUAIRE** (France)

*Directeur, Centre Européen sur les Risques Géomorphologiques (CERG), Strasbourg*

[cerg@equinoxe.u-strasbg.fr](mailto:cerg@equinoxe.u-strasbg.fr)

Le projet Besafenet, développé au sein du réseau de Centres Spécialisés de l'Accord et coordonné par la Cyprus Civil Defence, a comme origine deux des thèmes majeurs du présent atelier :

- Envisager l'apport des nouvelles technologies pour la diffusion d'une culture du risque dans les écoles et au sein de la communauté scolaire ;
- Présenter les expériences et projets pilotes en matière d'éducation aux risques, en particulier au niveau scolaire ;

En complément des sections du site présentant les différents aléas et risques, l'un des objectifs généraux de la partie 'Information et éducation' est de proposer aux professeurs des écoles du secondaire du matériel pédagogique spécifique, des liens, une bibliographie orientée, etc., en complément des matériels déjà disponibles (par exemple au CRDP, en France et dans les ouvrages pédagogiques de base), pour préparer un cours et/ou TD/TP à leurs élèves (collégiens et lycéens).

A cette occasion, la préparation des informations sur les risques « mouvements de terrain » (Landslides) a été choisi comme projet pilote et le CERG en a pris la charge. A ce titre, en s'appuyant sur l'expertise et le savoir faire de quelques uns de ces membres, chercheurs et enseignants-chercheurs universitaires, la section générale de présentation des différents types de mouvements de terrain a été préparée, ainsi que des études de cas, en s'appuyant sur des avis d'enseignants du secondaire.

L'une des particularités des mouvements de terrain est leur grande diversité. S'il s'agit souvent de phénomènes ponctuels, de faibles ampleurs et d'effets limités, certains présentent parfois un danger pour la vie des personnes. Certains phénomènes sont à l'origine d'enjeux socio-économiques et humains par les effets directs mais surtout indirects (conséquences en chaîne).

Nous avons choisi de présenter ces différents types en deux ensembles selon leurs vitesses de déplacement. Les *mouvements lents*, pour lesquels la déformation est progressive et peut être accompagnée ou non de rupture, mais en principe d'aucune accélération brutale. Ces mouvements peuvent être surveillés et contrôlés, et ne menacent pas directement la sécurité des personnes. Les *mouvements rapides* peuvent atteindre des accélérations brutales. Par leur amplitude et par leur soudaineté, ils peuvent être meurtriers.

Chaque type de mouvements est présenté en une fiche comprenant croquis et photographies sous forme de réponse à différentes questions posées. Différents niveaux d'information et de précision peuvent permettre d'aborder succinctement différents points, ou bien de manière plus approfondie (recours à des fiches « pour en savoir plus », à des liens internet et à une bibliographie orientée).

Plusieurs études de cas ont été préparées pour permettre à l'enseignant d'aborder les différents points de l'éducation, de la compréhension des processus, de la sensibilisation et de la prévention.

La grande variété de phénomènes, tant dans les formes, les volumes mobilisés que dans les vitesses de déplacement, les causes de l'apparition ou de la réactivation des mouvements de terrain, la répartition spatiale, les modes et moyens de prévision et de prévention, nous a obligé à faire un gros effort de clarification et de simplification. En cela, les quelques enseignants du secondaire qui ont été sollicités ont joué un rôle primordial pour modifier et rendre plus accessible les textes et les schémas préparés et en quelque sorte les valider pédagogiquement. A ce stade, nous n'avons pas encore eu de contacts officiels avec les responsables d'académie (inspecteurs, conseillers pédagogiques, ...) pour obtenir des conseils et des autorisations pour intervenir dans les classes pour valider en situation les documents. Cela est envisagé dans les prochains mois.

## **Usage des nouvelles technologies pour l'éducation aux risques majeurs à travers 3 exemples**

**Sébastien MICHEL** (France)

*Chargé de mission Education préventive, Bureau de l'information et de la coordination  
interministérielle, Sous-direction de la prévention des risques majeurs*

*Direction de la prévention des pollutions et des risques, Ministère de l'écologie, du  
développement et de l'aménagement durables, Paris*

[Sebastien.michel@ecologie.gouv.fr](mailto:Sebastien.michel@ecologie.gouv.fr)

[www.prim.net](http://www.prim.net)

Depuis quelques années, le Bureau de l'information et de la coordination interministérielle intègre la dimension des nouvelles technologies au sein de la mise en œuvre de sa politique éducative. A travers 3 exemples mettant en œuvre les nouvelles technologies, présentation de cette politique.

### **1<sup>er</sup> exemple : « Les infographies »**

Il s'agit d'un projet d'animation autour des risques majeurs. Grâce à une animation flash, présentation à travers plusieurs blocs, constituant un paysage fictif, ds risques majeurs : séisme, incendie, tempête, inondation ..

Chaque "bloc" est indépendant, et présente les dégâts causés par un risque de manière détaillée, et les "réflexes" qui auraient été nécessaires pour réduire la vulnérabilité. Toutes les images sont animées et interactives. Des blocs spécifiques viennent compléter le tout, pour permettre à l'enseignant d'exploiter au mieux le produit.

### **2<sup>nd</sup> exemple : Stop Disaster**

L'ISDR a conçu un jeu intitulé "Stop Disasters" ([www.stopdisastersgame.org](http://www.stopdisastersgame.org)).

Le MEDAD a financé sa traduction en français, et a organisé son lancement officiel lors de la dernière journée internationale de la prévention des risques majeurs.

A plus long terme, un jeu concours au niveau national est prévu sur ce thème.

### **3<sup>ème</sup> exemple : utilisation de la vidéo**

Le MEDAD essaye de démultiplier les usages de la vidéo en ligne pour prolonger et pérenniser les messages autour des risques majeurs. Dernier exemple en date : une vidéo de la ministre, mise en ligne

([http://www.prim.net/education/journee\\_prevention.html](http://www.prim.net/education/journee_prevention.html)) à l'occasion du 10 octobre.

### **Conclusion et prolongement :**

La mise en ligne à terme d'un maximum de ressources liées aux risques majeurs.

## Rôle de l'administration scolaire, des enseignants et des parents dans l'évaluation de la sécurité à l'école

**YELENA BADALYAN** (Arménie)

*Spécialiste de la sécurité scolaire, Centre européen d'enseignement interrégional pour la formation de sauveteurs, Erevan*

[elenabadalyan@yahoo.com](mailto:elenabadalyan@yahoo.com) - - [ectr@europe.com](mailto:ectr@europe.com)

Un ensemble de tests destinés à l'administration scolaire, aux enseignants, aux élèves et à leurs parents a été mis au point pour garantir la sûreté et la sécurité scolaires et favoriser la prise de mesures préventives contre les risques de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme en temps de paix, voire contre les attentats terroristes.

Environ deux milliards de personnes (un tiers de la population mondiale) ont été exposées directement ou indirectement à une catastrophe naturelle au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Il est souvent arrivé, en cas de catastrophe naturelle ou technologique ou d'opérations militaires, qu'un individu se trouve face à un danger imminent et doit utiliser certaines compétences pour survivre.

Les enfants étant le groupe social le plus vulnérable, notre première responsabilité est de les protéger contre tous les dangers auxquels ils sont exposés à la maison, à l'école et ailleurs. Nous devons avoir la garantie qu'en cas de risque, l'administration scolaire, les professeurs et les élèves eux-mêmes seront capables de sauver la vie et de protéger la santé de nos enfants en intervenant de manière active et compétente.

En effet, le personnel scolaire sera le premier à intervenir en cas d'urgence à l'école avant l'arrivée de la police, des pompiers et des secours.

D'après de récentes études, on déplore que la capacité à fournir cette première assistance soit souvent inexistante.

Pour empêcher que d'autres drames ne se produisent, il faut envisager l'organisation des mesures d'urgence à l'école selon une approche « multirisques », former la communauté scolaire au rôle qu'elle doit jouer dans la garantie de la sécurité à l'école, prendre des mesures préventives pour réduire les risques de catastrophe naturelle et technologique et pour éviter les menaces terroristes.

A cette fin, les tests mis au point par le Centre européen d'enseignement interrégional pour la formation de sauveteurs (ECTR) permettront de renforcer les niveaux de sécurité et de sûreté à l'école par le biais de :

- **tests destinés aux parents** pour les sensibiliser davantage à la sécurité et la sûreté, pour mieux les préparer aux risques et pour qu'ils prennent des mesures préventives visant à réduire les risques pour les enfants

- **tests destinés à l'administration scolaire et aux enseignants** pour qu'ils évaluent la sécurité de leur établissement scolaire et déterminent s'ils sont suffisamment préparés pour faire face aux risques.

Il est essentiel d'accompagner la mise en place aux niveaux national et régional de systèmes d'alerte précoce, d'un processus de formation des jeunes et d'autres groupes de la population, afin qu'ils soient en mesure d'adopter un comportement adapté en cas de risque imminent de catastrophe.

Le Centre ECTR, avec le soutien de l'Accord européen et méditerranéen du Conseil de l'Europe sur les risques majeurs, a élaboré un ensemble de documents d'information apparentés (sur les risques de séismes et d'inondations et les risques d'accidents

chimiques et nucléaires) qui indiquent quels comportements la population doit adopter (et notamment les écoliers) en cas de menace spécifique.

Ces documents d'information, basés sur un modèle de scénario, d'emblème et de devise, visent à apprendre aux enfants comment réagir en cas de menace imminente et comment réduire à long terme les risques pour les générations futures.

## **Associer les enfants aux évaluations de la vulnérabilité et de la capacité et favoriser la communication pour réduire les risques de catastrophes**

**Anne LECLERC**

*Chef de délégation, Bureau régional pour l'Afrique du Nord, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Tunis*

[ae.leclerc@ifrc.org](mailto:ae.leclerc@ifrc.org)

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge contribue à la réduction des risques de catastrophes en cherchant à renforcer la sécurité des collectivités et leur capacité à se protéger. Conformément à l'Agenda pour l'action humanitaire, adopté par les Etats parties et les Sociétés nationales il y a quatre ans à la Conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge<sup>6</sup>, et au Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, nous avons considérablement investi dans la préparation aux risques, pour que les Sociétés nationales membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disposent des capacités et des ressources nécessaires pour aider les autorités et les collectivités locales à réduire les risques et à faire face en temps voulu aux catastrophes avec efficacité.

Le risque de catastrophe est un problème à tous les niveaux : la vulnérabilité a augmenté avec la croissance démographique, l'urbanisation non planifiée, la dégradation de l'environnement, et certaines conditions technologiques et socio-économiques comme la pauvreté. Cette vulnérabilité accrue, associée aux conséquences négatives du changement climatique, devrait s'intensifier davantage et concerner de plus en plus les collectivités locales, notamment les enfants.

Les enfants sont particulièrement vulnérables pendant et après la catastrophe, mais s'ils sont correctement éduqués et formés, ils peuvent jouer un rôle catalyseur et contribuer activement à la réduction des risques de catastrophes au niveau local.

La participation des écoliers est indispensable pour établir et entretenir une solidarité populaire, par le biais d'initiatives locales, et pour obtenir le consensus et la coopération nécessaires pour parvenir à réduire les risques de catastrophes, et notamment à comprendre les changements climatiques qui s'opèrent au niveau local. La communauté scolaire ne peut cependant pas agir seule dans ce processus. Afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre efficacement différentes initiatives, elle a besoin de l'aide des autorités gouvernementales compétentes et des habitants du quartier.

Nous mettons cette théorie en pratique en associant les enfants et la population locale aux évaluations de vulnérabilité et de capacité. D'après notre expérience, nous savons qu'en participant à ce processus d'évaluation, les enfants comprennent mieux les risques de catastrophes qui menacent leur école et leur collectivité locale, et les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent leur vulnérabilité. Ils se rendent également compte qu'ils sont en mesure de mobiliser leur famille et leur entourage, et de renforcer les capacités par le biais de la communication pour lutter contre ces problèmes.

---

<sup>6</sup> L'objectif général n° 3 de l'Agenda pour l'action humanitaire est de minimiser l'impact des catastrophes par la mise en œuvre de mesures de réduction des risques et par l'amélioration des dispositifs de préparation et d'intervention.

Avec le soutien de ProVention, l'Organisation des Etats américains et la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge envisagent de publier une série de manuels sur la réduction des risques de catastrophes en Amérique latine. (les manuels en espagnol peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.cruzroja.org/desastres/redcamp/Provention/modulos.htm#escu> et la version anglaise sera disponible début 2008). Ce projet vise à promouvoir des activités simples d'évaluation des risques au niveau local, par le biais de méthodes et d'outils communs. D'après l'avis d'un utilisateur, « l'évaluation de la vulnérabilité et de la capacité nous a permis de connaître les risques qui existaient dans notre localité. Nous comprenons désormais que nous devons être mieux organisés et coopérer avec d'autres organisations pour résoudre nos problèmes communs ».

## Session de clôture

**Définir les futures exigences de l'éducation aux risques**

## **Groupe thématique sur l'éducation et Conférence à venir sur l'éducation**

*Nations Unies / Stratégie internationale pour la réduction des risques de catastrophes (ISDR)*

**Paola ALBRITO** - [albrito@un.org](mailto:albrito@un.org)  
**Gabriella BUESCHER** - [buescher@un.org](mailto:buescher@un.org)

Il est incontestable que l'échange d'informations et de connaissances a largement contribué à faire avancer les travaux sur la réduction des risques de catastrophes. Il a favorisé, par exemple, la promotion et l'élaboration de politiques en la matière, ainsi que la mise en place de solutions concrètes au niveau local.

A la Conférence mondiale sur la réduction des catastrophes, qui s'est tenue en janvier 2005 à Kobe, Hyogo, Japon, 168 gouvernements ont adopté un programme décennal visant à renforcer la sécurité contre les risques de catastrophes naturelles. Le « Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » (Cadre de Hyogo) prévoit des principes directeurs, des actions prioritaires et des moyens pratiques pour réduire considérablement les pertes dues aux catastrophes d'ici à 2015.

Le Cadre de Hyogo est le guide international indispensable à la mise en œuvre future de la stratégie ISDR, et il représente un changement d'orientation inédit qui tient compte de la complexité des actions dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes et de la grande diversité des acteurs dont la participation est essentielle à la poursuite de cet objectif.

Grâce à la participation active de ses membres (l'UNESCO, l'UNICEF, ActionAid International, la FICR et le Conseil de l'Europe entre autres), le système ISDR soutient les initiatives nationales et locales en faveur de l'éducation à la réduction des risques de catastrophes de manière coordonnée par le biais d'actions spécifiques : bilan des initiatives en cours, analyse des lacunes et des possibilités ; définition de programmes de travail en fonction des résultats et de certains indicateurs ; coopération étroite avec les gouvernements ; promotion de nouvelles actions et de nouveaux engagements ; mise en commun des enseignements tirés et création de réseaux d'échange au sein de diverses institutions publiques et privées.

Ces échanges favorisent la représentation d'une grande diversité d'intervenants – les principaux acteurs internationaux ; les gouvernements ; les ONG ; les institutions nationales/régionales et les réseaux d'organisations. Des échanges de vues et des forums de discussion sont actifs en permanence sur l'Internet ou par le biais de courriels.

Le groupe thématique vise entre autres à développer son réseau, établir de nouveaux partenariats, recenser les insuffisances, mettre en commun les priorités des membres, déterminer les domaines prioritaires et aller de l'avant pour obtenir des résultats effectifs susceptibles d'aider les pays à atteindre les objectifs du Cadre de Hyogo par le biais de l'éducation et du partage des connaissances.

Le système met actuellement au point une bibliothèque en ligne pour l'éducation et la réduction des risques de catastrophes. L'initiative répond au besoin des acteurs nationaux d'avoir accès aux documents disponibles sur l'éducation et la réduction des risques de catastrophes, sur lesquels ils pourraient se fonder pour inclure ces questions dans les programmes scolaires et l'enseignement public, comme le préconisait la campagne d'éducation lancée par l'ISDR en 2006.

A la suite de plusieurs réunions et événements relatifs à l'éducation et la réduction des risques de catastrophes à travers le monde, il est apparu qu'il était nécessaire d'accorder davantage de temps à la question et ce de manière collective. Pour répondre à ce besoin, le groupe thématique travaille actuellement à l'organisation d'une conférence internationale, qui contribuera à promouvoir la campagne.

La campagne d'éducation a besoin, pour progresser, de la participation et de l'engagement des ministères de l'Education. Pour atteindre cet objectif, le groupe thématique organisera, en collaboration avec le Bureau international d'Education de l'UNESCO, un atelier sur l'éducation et la réduction des risques de catastrophes dans le cadre de la Conférence internationale qui rassemblera les ministres de l'Education à Genève en novembre 2008. Une session technique préparatoire, qui sera organisée avant la Conférence, sera l'occasion de combler les écarts, de mettre en commun les bonnes pratiques et les expériences en matière d'éducation à la réduction des risques de catastrophes et de définir des stratégies pour diffuser ces idées à l'échelle mondiale, en établissant par le biais du Cadre de Hyogo la marche à suivre pour l'action prioritaire n° 3.

## Sécurité scolaire et éducation à la réduction des risques de catastrophes - Et maintenant ?

**Marla PETAL**

*Risk RED*

[mpetal@riskred.org](mailto:mpetal@riskred.org) - [mpetal@imagins.com](mailto:mpetal@imagins.com)

<http://www.riskred.org>

La campagne intitulée « La réduction des risques de catastrophes commence à l'école » tire à sa fin, mais nos travaux viennent à peine de commencer. Les écoles nouvellement construites ne sont toujours pas des structures à l'épreuve des catastrophes, de nombreux établissements existants doivent encore être mis aux normes – et ce en priorité, et il est nécessaire d'élaborer des lignes directrices et des normes relatives à la construction d'écoles sûres. La Coalition pour la sécurité scolaire au niveau mondial, le Centre asiatique de préparation aux catastrophes et le Centre des Nations Unies pour le développement régional mettent au point, avec d'autres partenaires, des matériels éducatifs.

Une grande diversité de matériels pédagogiques prometteurs, de plus en plus perfectionnés, ont été élaborés dans de nombreux pays, mais la plupart de ces supports passent toujours de la sensibilisation aux risques à la préparation de l'intervention, sans aborder la réduction des risques physiques. Il est nécessaire d'évaluer dans le détail ces documents et ces programmes pour déterminer s'ils ont un impact potentiel sur le comportement et la réduction des risques.

L'inclusion de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes scolaires est un projet à long terme, et il reste encore à évaluer les matériels et programmes pédagogiques. L'UNISDR proposera des lignes directrices pour l'inclusion de la question de la réduction des risques de catastrophes dans l'enseignement scolaire à l'échelle mondiale. Pour soutenir cette initiative, le site de prévention de l'UNISDR prévoit de créer, en collaboration avec l'UNESCO, une bibliothèque en ligne sur l'éducation à la réduction des risques de catastrophes, qui permettra d'effectuer des recherches générales dans une base de données mondiale.

Les régions, à travers les efforts qu'elles ont déployés, ont prouvé qu'elles étaient en mesure de jouer à l'avenir un rôle majeur en termes de sensibilisation et d'initiative. Plusieurs conférences se sont tenues récemment dans la région Asie Pacifique, et ont proposé un calendrier d'actions et un programme de travail ambitieux au niveau régional. Ces initiatives peuvent relancer de manière durable les travaux menés au niveau international en faveur de l'éducation et du partage des connaissances. Les groupes d'experts nationaux, en collaboration avec de nouvelles instances nationales, peuvent avoir un rôle similaire à jouer en termes de sensibilisation et d'initiative. Mais la contribution la plus importante reste bien sûr la vôtre.